

Europe :

l'Assemblée pédagogique

Deux événements majeurs auront rythmé, cette année, les travaux de l'Assemblée nationale - et plus particulièrement ceux de la Délégation pour l'Union européenne - en matière de construction européenne : la ratification, sous la présidence française, du Traité de Nice et, bien sûr, la mise en place de l'euro.

Quel avenir pour l'Europe ?

Le Traité de Nice, ratifié par l'Assemblée nationale le 12 juin, a été au cœur des travaux menés par les députés en matière européenne. Au-delà des inévitables divergences, la présidence française de l'Union européenne, conclue par le Conseil européen de Nice, a su réunir Alain Barrau, Président de la Délégation pour l'Union européenne et Jean-Bernard Raimond, pour rappeler (rapports n° 2905 et n° 3103) que le sommet de Nice ne pouvait qu'être difficile compte tenu des thèmes abordés : le partage du pouvoir dans une Union élargie, le rôle des Etats dans le processus de prise de décision et leur influence respective dans les institutions.

Tous deux se sont également retrouvés pour suggérer le dépassement de la contradiction traditionnelle entre élargissement et approfondissement. Une nouvelle étape que l'Assemblée a d'ores et déjà commencé à préparer, comme l'y invitait Michel Vauzelle selon lequel «notre pays doit apporter rapidement une première contribution à la réflexion qui s'ouvre sur l'avenir de l'Union et son Parlement doit figurer parmi les sources de proposition les plus dynamiques» (rapport n° 3092). Orientation

d'autant plus nécessaire que la prochaine conférence intergouvernementale, en 2004, se concentrera, notamment, sur la place des Parlements nationaux.

Première manifestation de cette implication grandissante des Parlements, la rencontre parlementaire franco-allemande qui a eu lieu au Palais Bourbon, le 10 décembre.

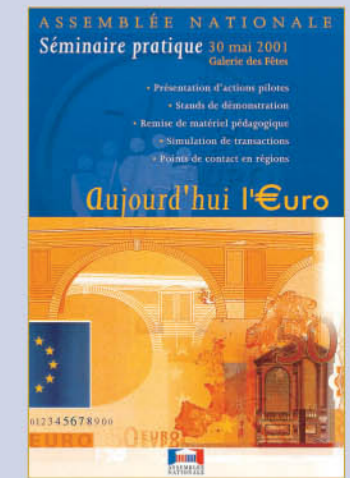
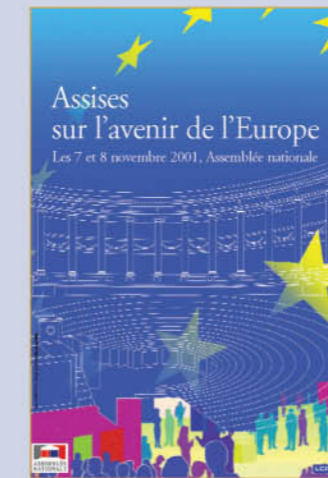
Faciliter le passage à l'euro

Étape capitale et historique dans la construction européenne, l'arrivée de la monnaie commune constitue aussi un défi dans la vie quotidienne de nos concitoyens. Pour être relevé, celui-ci exige que soit déployé un effort d'information sans précédent.

Relais d'information privilégié des Français, les députés se sont emparés de cette mission, bénéficiant, dès le 30 mai, d'un séminaire pratique d'information.



Jan Kavan, ministre tchèque des affaires étrangères, reçu le 16 octobre, dans le cadre des «Mardis de l'Europe»



Soucieuse de compléter cette formation initiale, la Délégation pour l'Union européenne procédait, à moins de 100 jours de l'entrée en vigueur de la monnaie unique, à l'installation d'un «kiosque euro» dans la Salle des Pas perdus du Palais Bourbon. Chaque semaine, les députés ont pu s'y procurer une revue de presse consacrée à l'euro, ainsi que différents supports d'information mis à leur disposition par les principales institutions françaises et européennes.

À l'écoute des citoyens

«Pour l'information du Gouvernement, la position du Parlement et le respect de l'opinion publique, on ne dira jamais assez l'intérêt que présentent, sur des sujets essentiels, les débats publics les plus larges». Se souvenant peut-être de ces paroles prononcées par le Président Chaban-Delmas, le Président Forni et Alain Barrau ont organisé, les 7 et 8 novembre, des Assises sur l'avenir de l'Europe largement ouvertes : outre les parlementaires nationaux et européens, des représentants d'associations, des experts ainsi qu'un large public d'étudiants et de citoyens étaient conviés à cette manifestation destinée à «faire remonter au Gouvernement ce que les Français pensent et attendent de l'Europe» et à nourrir le projet que la France défendra dans les négociations à venir.

Les discussions se sont notamment appuyées sur les résultats d'un questionnaire et d'un forum Internet organisés par l'Assemblée nationale, attentive à utiliser les outils de communication les plus modernes au service d'une démocratie plus participative. Les internautes pouvaient interroger en direct les participants des Assises, que ce soit sur les objectifs de la construction européenne ou sur l'architecture institutionnelle de l'Union, thèmes retenus pour ces journées de débats.

Alain Barrau, Président de la Délégation pour l'Union Européenne, reçoit Valéry Giscard d'Estaing, le 23 octobre, aux «Mardis de l'Europe»



Les «Mardis de l'Europe»

Trente minutes pour exposer sa vision de l'architecture future de l'Union européenne, suivies d'un débat avec la salle, c'est le «grand oral européen» que la Délégation pour l'Union européenne fait passer tous les mardis à de hautes personnalités telles que les ministres des affaires étrangères français Hubert Védrine,

tchèque Jan Kavan, hongrois Janos Martoni, le commissaire européen Michel Barnier ou encore l'ancien premier ministre belge Jean-Luc Dehaene. Ouvertes aux députés de l'Assemblée nationale ainsi qu'aux députés français du Parlement européen, au corps diplomatique, à la presse

et à un large public d'experts et d'étudiants, ces auditions font partie, selon les mots de l'ancien Président de la République Valéry Giscard d'Estaing, qui en fut l'un des premiers intervenants, de ces «rares occasions d'entendre des acteurs de la réflexion européenne dans le format souhaitable».



Patrimoine DE L'ASSEMBLÉE

Un peu d'histoire...



> Statue d'Henri IV - Salle des conférences

Philippe Digeon (ou Dijon), comte de Monteton, député de Lot-et-Garonne, offrit en 1820 à la Chambre des Députés cette statue de Raggi représentant Henri IV devant l'assemblée des Notables de 1596 au moment où il déclarait : «Je ne vous ai point appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés ; je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils».

